

### Mandat :

- Le Comité des finances et de la gestion des risques est responsable de la surveillance de la vérification et des rapports de Pickleball Canada, des politiques et stratégies financières, de la gestion des risques financiers et des programmes d'assurance.

### Tâches principales :

- Conseiller le Conseil d'administration de Pickleball Canada sur la conformité financière avec les exigences légales et réglementaires.
- Déterminer l'adéquation des contrôles financiers internes et des procédures de Pickleball Canada pour les rapports financiers au Conseil d'administration et aux membres.
- Élaborer et superviser la mise en œuvre de politiques financières visant à protéger les actifs et les sources de revenus de Pickleball Canada.
- Veiller à l'élaboration de normes, d'autorités, de politiques et de procédures appropriées au sein du département des finances et vérifier que la direction s'y conforme.
- Examiner les états financiers mensuels et trimestriels avant les réunions du conseil d'administration.
- Examiner et faire des recommandations au conseil d'administration concernant l'étendue de l'audit annuel et les honoraires d'audit à payer.
- Recommander chaque année aux membres la nomination d'un commissaire aux comptes.
- Examiner l'audit annuel et soumettre ce rapport aux membres.
- Veiller à ce que les problèmes, questions ou préoccupations soulevés par l'auditeur soient traités rapidement et de manière satisfaisante par le conseil d'administration et le personnel.
- Le cas échéant, recevoir des rapports et conseiller le conseil d'administration sur toute enquête gouvernementale, tout litige, tout différend contractuel ou toute question juridique d'importance.
- Conseiller le conseil d'administration sur la gestion des risques financiers.
- Collaborer avec la direction pour examiner et évaluer les budgets, et conseiller le conseil d'administration sur les recommandations budgétaires.
- Examiner les rapports financiers sur les championnats et les événements spéciaux auxquels Pickleball Canada participe.
- Fournir l'expertise nécessaire pour améliorer la qualité des discussions du conseil d'administration sur les questions financières et faciliter la prise de décision efficace du conseil d'administration en matière financière.
- mener des enquêtes et recommander au conseil d'administration le recours à des ressources extérieures, y compris des conseillers juridiques ou d'autres experts et, si le conseil d'administration le demande, superviser les services fournis
- Veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme complet de gestion des risques.
- Prenez en compte les risques opérationnels/de programme, les risques de conformité, les risques de communication, les risques externes, les risques de gouvernance et les risques financiers.
- Fournir une expertise pour améliorer la qualité des discussions du conseil d'administration sur la gestion des risques et faciliter une prise de décision efficace du conseil d'administration.
- Conseiller le Conseil d'administration sur l'adéquation et l'efficacité des politiques et documents clés en matière de gestion des risques et sur leur impact sur Pickleball Canada.
- Réexaminer les politiques dont ils sont responsables au moins tous les deux ans.
- Toute autre tâche pouvant être déléguée au comité par le conseil d'administration de temps à autre.

### Composition :

Le comité des finances et de la gestion des risques est composé des personnes suivantes

- le président du comité, qui est un administrateur nommé par le président du conseil d'administration
- Membres du comité : un minimum de 4 administrateurs et un maximum de 6 membres (y compris président du comité) nommés par le conseil d'administration.
- Le directeur exécutif en tant que membre de droit
- Personne(s) ressource(s) du personnel (sans droit de vote)
- Au moins un membre du comité sera CA, CGA, CMA ou aura des compétences financières telles que ces qualifications sont interprétées par le conseil d'administration.

### **Autorité :**

- Le Comité des finances et de la gestion des risques exercera son autorité conformément aux politiques de Pickleball Canada et aux dispositions supplémentaires énoncées dans le mandat.

### **Réunions :**

- Le comité des finances et de la gestion des risques se réunit par vidéoconférence au moins quatre fois par an à la demande du président.

### **Ressources :**

- Le Comité des finances et de la gestion des risques recevra les ressources nécessaires de Pickleball Canada, dans la mesure approuvée dans le budget annuel, pour remplir son mandat. Il recevra également le soutien administratif nécessaire de la part du bureau de Pickleball Canada.

### **Rapport :**

- Le comité des finances et de la gestion des risques rendra compte au conseil d'administration tous les trimestres et aux membres lors de la réunion annuelle.
- Le comité établit le procès-verbal de ses réunions et le met à la disposition de ses membres et du conseil d'administration.